DNCA INVEST
VALUE EUROPE
ACTIONS EUROPÉENNES VALUE

Objectif de gestion

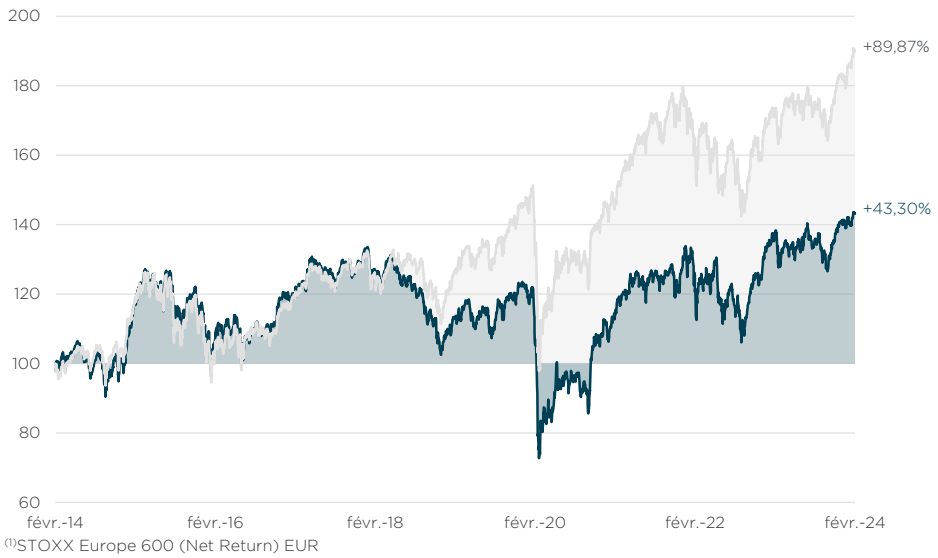
Le Compartiment cherche à surperformer l'indice : Stoxx Europe 600 Net Return, sur la durée d'investissement Recommandée (5 ans). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (€)	213,25
Actif net (m€)	455
Nombre de lignes actions	41
Capitalisation moyenne (md€)	42
Price to Earning Ratio 2024e	10,9x
Price to Book 2023	1,4x
VE/EBITDA 2024e	6,4x
DN/EBITDA 2023	1,4x
Rend. du free cash-flow 2024e	7,00%
Rend. du dividende 2023e	4,18%

Performance (du 28/02/2014 au 29/02/2024)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



(1)STOXX Europe 600 (Net Return) EUR

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	2 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Part B	+4,69	+6,87	+4,83	+3,66	+4,85
Indicateur de référence	+10,19	+7,26	+8,45	+6,62	+5,87
Part B - volatilité	11,99	15,41	18,80	17,15	17,72
Indicateur de référence - volatilité	11,33	14,70	17,56	16,51	18,98

Performances cumulées (%)

	1 mois	YTD	1 an	2 ans	5 ans	10 ans
Part B	+0,79	+1,75	+4,69	+14,23	+26,65	+43,30
Indicateur de référence	+1,98	+3,47	+10,19	+15,07	+50,11	+89,87

Performances calendaires (%)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Part B	+13,38	-2,12	+17,88	-11,92	+16,52	-18,49	+8,39	+1,85	+16,14	+4,47
Indicateur de référence	+15,81	-10,64	+24,91	-1,99	+26,82	-10,77	+10,58	+1,73	+9,60	+7,20

Indicateur de risque

1 2 3 **4** 5 6 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Ratio de Sharpe	0,39	0,54	0,26	0,21
Tracking error	4,86%	6,41%	6,86%	5,68%
Coef. corrélation	0,91	0,91	0,93	0,94
Ratio d'information	-1,13	-0,19	-0,53	-0,52
Bêta	0,97	0,97	1,00	0,98

Principaux risques : risque actions, risque de change, risque en perte de capital, risque lié à l'investissement dans des produits dérivés, risque de durabilité, risque ESG, risque de crédit

DNCA INVEST
VALUE EUROPE
ACTIONS EUROPÉENNES VALUE

Principales positions*

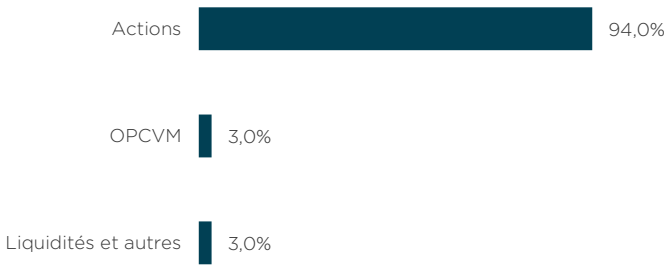
	Poids
NEXANS SA (5,7)	3,31%
ISS A/S (4,7)	3,26%
SUBSEA 7 SA (4,9)	2,88%
SANOFI (5,2)	2,83%
HEINEKEN NV (3,8)	2,80%
NOVARTIS AG-REG (5,3)	2,79%
LEONARDO SPA (4,2)	2,78%
CRH PLC (6,0)	2,74%
INTESA SANPAOLO (7,2)	2,70%
ASR NEDERLAND NV (4,4)	2,68%
	28,76%

Contribution à la performance du mois
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

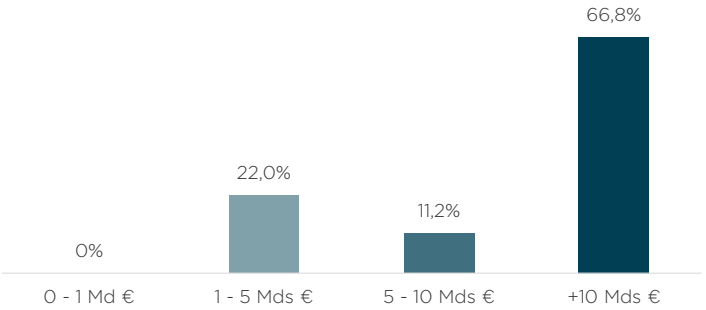
Meilleures	Poids	Contribution
LEONARDO SPA	2,78%	+0,58%
NEXANS SA	3,31%	+0,40%
CRH PLC	2,74%	+0,39%
FLSMIDTH & CO A/S	2,29%	+0,34%
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	2,03%	+0,26%

Moins bonnes	Poids	Contribution
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	1,76%	-0,47%
BNP PARIBAS	2,19%	-0,30%
ANGLO AMERICAN PLC	2,38%	-0,28%
HEINEKEN NV	2,80%	-0,26%
ENEL SPA	2,47%	-0,19%

Répartition par classe d'actifs



Répartition par capitalisation



Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Biens et services industriels	18,1%	13,8%
Énergie	9,9%	5,8%
Banques	9,4%	8,7%
Bâtiment et matériaux de	7,6%	3,9%
Santé	7,1%	15,2%
Services aux collectivités	5,9%	3,5%
Agroalimentaire, boisson et tabac	5,3%	6,5%
Télécommunications	4,9%	2,4%
Médias	4,6%	1,9%
Assurance	4,1%	5,4%
Chimie	3,7%	2,6%
Produits et services de	3,3%	6,9%
Matières premières	2,4%	2,2%
Services financiers	2,3%	3,8%
Magasins de soin personnel, de	2,1%	2,7%
Technologie	1,9%	8,5%
Voyages et loisirs	1,5%	1,3%
OPCVM	3,0%	N/A
Liquidités et autres	3,0%	N/A

Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	29,2%	17,5%
Royaume-Uni	14,3%	21,5%
Pays-Bas	12,6%	9,1%
Allemagne	8,3%	12,7%
Italie	7,9%	3,8%
Espagne	6,3%	4,0%
Danemark	5,6%	5,4%
Suisse	4,2%	14,4%
Norvège	2,9%	1,0%
USA	2,7%	0,5%
OPCVM	3,0%	N/A
Liquidités et autres	3,0%	N/A

Principaux mouvements*

Entrées : Aucune

Sorties : Aucune

*Le chiffre entre parenthèses représente la note de responsabilité de l'instrument. Veuillez vous référer à la page Analyse extra-financière interne pour la méthodologie d'analyse.

Commentaire de gestion

Le marché européen (Stoxx Europe 600) progresse de presque 2% en février pour atteindre un plus haut historique. Cette robuste performance est certes le reflet d'un marché convaincu qu'un atterrissage en douceur de l'économie est possible mais aussi le symbole d'un marché concentré avec cinq valeurs (ASML, LVMH, Novo, SAP et Hermes) contribuant à la moitié de la hausse de l'indice. La saison de publication des résultats annuels 2023 a été globalement moyenne avec seulement 50 % des entreprises battant les attentes de BPA 2023. Malgré des sociétés faisant état de perspectives 2024 plutôt rassurantes, le consensus a été contraint de réviser un peu à la baisse ses attentes de résultats, principalement à cause des produits chimiques et de l'énergie.

Ces dernières semaines, nous avons assisté à un recalibrage significativement plus restrictif des attentes de taux des banques centrales en Europe. En effet, les banquiers centraux ne sont pas dans l'urgence à baisser les taux compte tenu d'une dynamique de désinflation plus lente et des économies plus résilientes qu'anticipé.

Depuis le début de l'année, le fonds progresse de 1,75%, contre 3,47% pour le Stoxx Europe 600 et -0.17% pour le Stoxx Europe Value. Au cours du mois de février, le fonds progresse de 0,79% contre 1,98% pour son indice de référence, le Stoxx Europe 600. Sectoriellement, le fonds est pénalisé par sa sous-pondération aux secteurs du luxe et de la Technologie. Parmi les principaux contributeurs à la performance, nous retrouvons Leonardo (le secteur de la défense reste bien orienté), Nexans (les risques concernant les décalages dans l'éolien offshore se dissipent) et CRH (une solide publication de résultats et une revalorisation à la suite de sa cotation aux US). Au contraire, Acciona Energia (pénalisée par le prix de l'électricité), BNP Paribas (publication de résultats décevants) et Anglo American (prix des matières premières orientés à la baisse) nuisent à la performance.

Nous avons intégré BASF et Burberry au portefeuille ces dernières semaines. BASF, tout comme Lanxess que nous détenons, reflète notre opinion positive sur les chimies diversifiées. Nous estimons que ces dernières sont particulièrement attractives car valorisées avec de faibles multiples sur de faibles résultats : Lanxess traite par exemple à 6x l'Ebitda 2024 mais à 4x l'ebitda normalisé sur un cycle. Les chimies ont souffert en 2022/23 d'un ralentissement de la demande, d'un prix de l'énergie élevé et d'un intense déstockage, mais le cycle 2024/25 devrait être bien plus porteur. Cette amélioration du cycle n'étant selon nous pas valorisée par le marché, nous pensons que les chimies offrent un potentiel de hausse important sur un horizon 12/18 mois. Nous avons, par ailleurs, intégré Burberry après une forte chute du cours de l'action à la suite de l'annonce de mauvais résultats annuels. Le secteur du Luxe dans son ensemble a souffert ces six derniers mois de craintes de ralentissement, et Burberry d'autant plus. Nous estimons que le couple risque/bénéfice de Burberry est très favorable : 1) le marché dans sa grande majorité estime que les équipes de management et créative ne seront pas capables de relancer la marque. Ainsi, une bonne exécution surprendrait positivement le marché ; 2) le nouveau designer Daniel Lee, qui a relancé Bottega Veneta, n'a pas encore pu s'exprimer pleinement car il est en poste depuis seulement un an et sa collection n'est pour l'heure que partiellement disponible en magasins ; 3) la marque continue de jouir d'une très bonne réputation en Asie, zone clef pour le Luxe, malgré une demande plus faible à court-terme ; 4) Burberry, dont le capital n'est pas contrôlé par une famille, pourrait être la cible de M&A au regard de la faible valorisation.

Au contraire, nous avons soldé notre exposition en LLoyds au regard du l'enquête du régulateur concernant la surfacturation concernant les crédits auto. Cette enquête pourrait déboucher sur une amende et donc remettre en cause les retours à l'actionnaire (rachat d'actions) à court terme.

Achevé de rédiger le 08/03/2024.

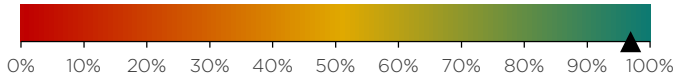

Isaac Chebar


Julie Arav


Maxime Genevois

Analyse extra-financière interne

Taux de couverture ABA+ (96,9%)

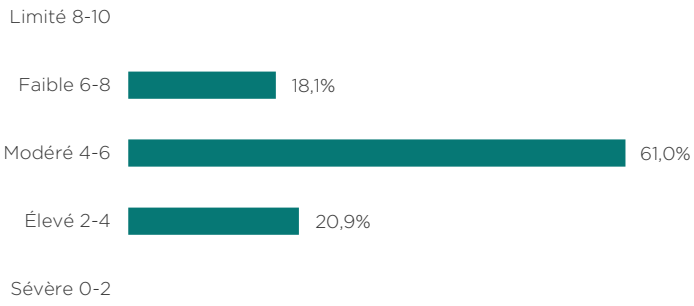


Note Responsabilité moyenne : 5,0/10

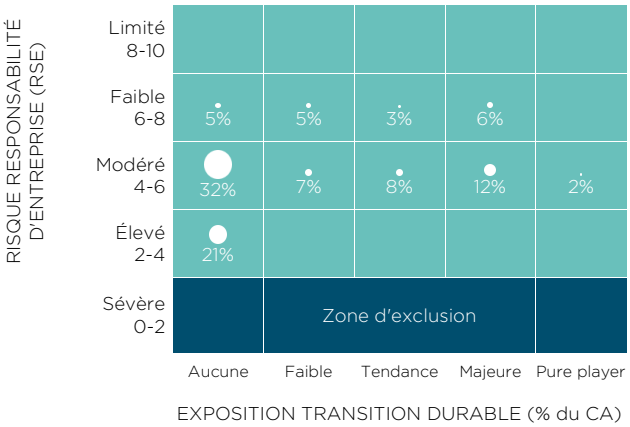
Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité



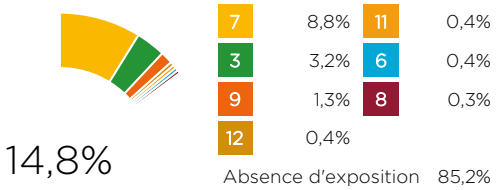
Répartition du risque de responsabilité(1)



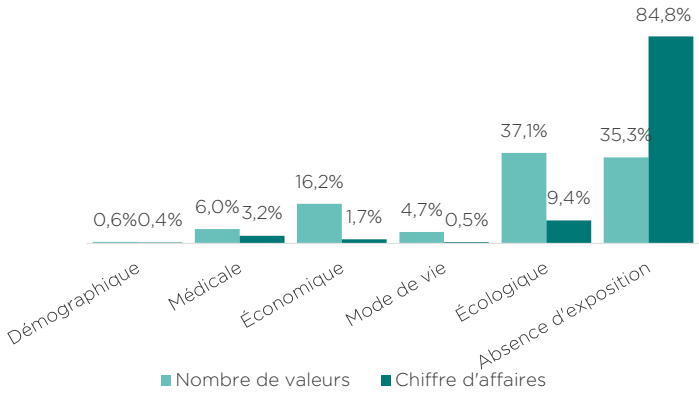
Exposition transition/RSE(2)



Exposition aux ODD(3) (% de chiffre d'affaires)



Exposition aux transitions durables(4)



Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maitrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet en cliquant ici.

(1) La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management....

(2) La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

(3) 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

(4) 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettent d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

+Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net du fonds retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées".

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO_2	95%	36 057	100%	52 139
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO_2	95%	8 793	100%	10 273
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO_2	95%	364 896	100%	437 309
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO_2	95%	410 776	100%	499 094
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO_2/millions d'euros investis	95%	901	100%	581
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO_2/EUR million sales	97%	1 210	100%	916
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		12%	11%	11%	11%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		93%	74%	98%	61%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	93%	0,6	98%	0,4
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	0%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	2%	6	4%	5 363
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	51%	763 382	55%	7 226 515
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		97%	0%	100%	1%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		95%	17%	99%	17%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		53%	15%	47%	14%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		97%	40%	100%	41%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m^3/EUR mln sales	11%	1	8%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		8%	0%	8%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		36%	69	34%	48

Source : MSCI

Informations administratives

Nom : DNCA INVEST Value Europe
Code ISIN (Part B) : LU0284396289
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 04/03/2008
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Domiciliation : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Indicateur de référence : STOXX Europe 600 (Net Return) EUR
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance

Équipe de gestion :
Isaac CHEBAR
Julie ARAV
Maxime GENEVOIS

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Oui

Minimum d'investissement : Aucun
Frais de souscription : 2% max
Frais de rachat : -
Frais de gestion : 2,40%
Frais courants au 30/12/2022 : 2,49%
Commission de surperformance : 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : STOXX Europe 600 EUR NR avec High Water Mark

Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Règlement / Livraison : T+2
Cut off : 12:00 Luxembourg time

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du compartiment sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des compartiments comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les compartiments présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France).

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Rend. du dividende. Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.
DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA). Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.
EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise). La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.
P/B. Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.
P/CF (Share price/Cash Flow per Share). Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.
PER (Price Earnings Ratio). Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
Ratio d'information. Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : Ratio d'information = Performance Annualisée Relative / Tracking Error.
ROE (Return On Equity). La rentabilité des capitaux propres, ou rentabilité financière, se mesure par le rapport résultat net/capitaux propres. Elle est égale à la somme de la rentabilité économique et de l'effet de levier.
Tracking error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.